

Classe de Première : lectures pour la rentrée

C'est à la fin de l'année de Première qu'ont lieu les épreuves du baccalauréat de français (aussi appelées « EAF » pour « Épreuves anticipées de français »).

On parle bien d'épreuves au pluriel, car le baccalauréat de français est composé d'un écrit et d'un oral. Ces deux épreuves portent sur un programme commun défini par l'Éducation nationale.

Quatre œuvres sont imposées. Il s'agit des ouvrages listés ci-dessous (1). On les appelle les « œuvres intégrales » (ou « OI »).

Conformément au programme, chaque œuvre intégrale doit être accompagnée de la lecture d'une œuvre complémentaire, aussi nommée « lecture cursive ». Vous les trouverez dans la liste du bas (2).

Pour chacune des œuvres, les éditions indiquées le sont dans la mesure où elles proposent des notes et un dossier critique qui facilitent la lecture.

1°) Œuvres intégrales (programme de l'Éducation nationale)

- Rabelais, *Gargantua* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Marivaux, *Les Fausses confidences* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Balzac, *La Peau de chagrin* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Rimbaud, *Cahiers de Douai* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)

2°) Œuvres complémentaires (lectures cursives)

- Voltaire, *Candide ou l'Optimisme* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Musset, *Lorenzaccio* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Maupassant, *Bel-Ami* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Apollinaire, *Alcools* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)

Pour la rentrée de septembre, il est attendu des élèves qu'ils aient lu ou relu au moins 3 de ces œuvres.